

Département de l'ESSONNE
Arrondissement d'ETAMPES
Commune de DOURDAN

République Française

DÉCISION

Nomenclature N° : 1

N°DEC2024_095

Objet : Contrat de prestation avec KHRISS EVENT PRODUCTION

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L2122-23,

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R2123-1,

Vu la délibération N°DEL2020035 du conseil municipal du 16 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire et notamment l'alinéa 4,

Vu l'arrêté N°ARR2020123 du 9 juillet 2020 portant délégations de fonctions et de signature à Madame Josépha BREBION, première adjointe au maire, Chargée de la Culture, de la Communication, de l'Événementiel, de la Vie Associative et du Tourisme

Considérant que la ville souhaite organiser une Course de Caisses à Savon dans le cadre de la Fête de l'Automne, le dimanche 29 septembre 2024,

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à une société d'animation,

Considérant la proposition de KHRISS EVENT PRODUCTION,

DÉCIDE

Article 1 : Il est conclu avec KHRISS EVENT PRODUCTION, un contrat de prestation pour assurer l'animation de la Course de Caisses à Savon, lors des festivités de la Fête de l'Automne.

Article 2 : La prestation aura lieu le Dimanche 29 septembre de 08h30 à 19h00 au centre-ville de Dourdan

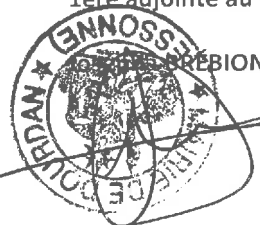
Article 3 La prestation consiste à assurer l'animation de la Course de Caisses à Savon.

Article 4 : Les crédits nécessaires d'un montant de 720 euros sont inscrits au budget.

Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Dourdan, le 6/05/2024

Par délégation du Maire
1ère adjointe au Maire,



Acte rendu exécutoire :

- Transmis au représentant de l'Etat ;

- Publié le : 14/05/2024